

Le Développement Du Leadership Féminin Au Sud Kivu En RDC Et Son Impact Sur Le Développement Rural.

Par Bisimwa Nabintu

Venantie

Corresponding Author: Par Bisimwa Nabintu

ABSTRACT: the development of the feminine leadership in Democratic Republic of Congo and in the South-Kivu in particular and his/her/its impact on the farming Development constitutes for us a horse of bataille because The importance of the roles of the women in the activities of production, of reproduction and those communal were put in inscription to justify the opportunity of their integration in the development projects communal. Some development projects that contributed to maintain the traditional roles of the women and their subordination are stigmatized. The feminist analyses alerted on the feminization of poverty in the world and with acuteness in the countries of the south while questioning the unequal social reports between the sexes. In the South-Kivu, the first action to intervene in the farming development passes by the creation of the NGO of development, setting privileged by the international context of help to the development and the one national of the liberalization of the associations and turbulence in the childbirth of the democracy. We were interested in five organizations of the women directed by the women and that branch out on several territories. It is about Uwaki, AFEM, and Federation of the Women Protestants, SARCAF and RFDP. All these organizations are born between the years 1989 and 2003, with the exception of the Federation of the Women Protestants that sees the day in 1977. It is about a feminine branch of an association confessionnal of south Kivu; the Christ's church in Congo. The religious confessions were the first to implant the communal organizations in our middle and the need of framing of the women cleared on the setting up of the specific structures. the leadership of the women reinforces itself with the passing of the years and his/her/its action on the life of the farming women is so much palpable to the level of the superstructure, the one of the ideology of the transformation of the unequal relations that the one of the infrastructure allowing the women and the farming households to reach the economic and social resources. Since the popularization of the approach kind, the women are more and more processed by these development projects. We noted that more and more the majority of these development projects targets the women who constitute the majority of the population and the one farming. They allow some women to achieve generating activities of income, to manage the small united production and micros undertaken, to reach information bound to their agricultural, artisanal activities and on the human rights, Another reason for which these projects focus on the women is the fact of their marginalization generalized in the societies say patriarchal and same when progress are observed concerning development because the development projects executed not in the province of the south Kivu to jostle the structures of the patriarchal system

Keys word: Leadership

Date of Submission: 29-07-2017

Date of acceptance: 18-08-2017

0. INTRODUCTION

0.1. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Le leadership féminin ou leadership des femmes¹ apparait dans le langage du développement vers les années 1990 dans la foulée des concepts apparentés au genre. La faible prise en compte des rôles et activités des femmes et des hommes dans la conception, l'exécution et l'évaluation des projets de développement est démontrée par certaines études comme une des causes des échecs de ces derniers traduits par leur impact mitigé sur les conditions de vie des populations rurales, notamment (Isabelle DROY,1985). La persistance de la

¹ Ces deux concepts utilisés généralement indistinctement présentent pourtant des nuances d'ordre sémantique et idéologique. Le leadership féminin pour signifier la présence des femmes dans la sphère de décision tandis que le leadership des femmes comme un mode de gouvernance imprimé par les femmes

subordination des femmes, leur maintien dans des rôles traditionnels même à l'occasion de la mise en œuvre des projets communautaires interpelle encore des experts à la matière quant au rôle transformateur des rapports sociaux par ces projets.

Depuis les années 70, le développement communautaire est préconisé comme réponse aux échecs à l'aide étrangère au développement. L'approche de participation communautaire comme fondement du développement communautaire se traduit alors par la valorisation des acteurs ou sujets de développement (Assogba, 1988). La participation des femmes va se poser avec acuité et devenir à la longue un indicateur incontournable dans les évaluations de projets de développement. Les stratégies d'intégration des femmes aux projets de développement sont conceptualisées et évoluent au fil des années vers celles visant à transformer leur statut social. La présence des femmes et leur position commencent à apparaître alors parmi les objectifs des projets de développement. Cette nouvelle philosophie de développement communautaire devient le modèle et il est insufflé aux programmes bilatéraux, multilatéraux et à travers eux aux ONG internationales et celles nationales.

L'importance des rôles des femmes dans les activités de production, de reproduction et celles communautaires furent mises en exergue pour justifier l'opportunité de leur intégration dans les projets de développement communautaire. Certains projets de développement qui contribuèrent à maintenir les rôles traditionnels des femmes et leur subordination sont stigmatisés. Les analyses féministes alertèrent sur la féminisation de la pauvreté dans le monde et avec acuité dans les pays du sud en mettant en cause les rapports sociaux inégalitaires entre les sexes. De l'approche d'intégration des femmes au projet de développement qui veut que les femmes soient associées aux différentes étapes de la mise en œuvre du projet, l'approche genre devient une conditionnalité pour le financement des projets de développement des pays du sud. Le bénéfice des projets par les femmes vise désormais l'amélioration de leur image dans la société et la transformation des structures des rapports de pouvoir. Des volets ou programmes femmes greffés aux projets des ONG de développement et qui traduisaient l'approche intégration des femmes au projet sont autonomisés pour devenir des ONG autonomes.

Les ONG de développement comme espace d'émergence et d'expression de leadership des femmes au sud Kivu. Certains facteurs internes et externes viennent contribuer à la présence des femmes dans les ONG de développement. Déjà vers les années 1970, l'aide au développement va être soumise par les donateurs occidentaux à travers notamment la banque mondiale et le fonds monétaire international à la mise en place par les pays du sud des politiques d'ajustements structurels². Vers les années 90, avec la chute de la perestroïka et l'exigence de la démocratisation des régimes dictatoriaux d'Afrique, l'aide au développement des occidentaux devient conditionnée par le respect des droits de l'homme et la démocratie dans les pays bénéficiaires de l'aide.

Pour punir certains régimes dictatoriaux africains, les occidentaux vont passer de l'aide directe à travers les institutions à l'aide indirecte à travers les ONG de développement.

Cette nouvelle politique d'aide au développement des pays africains va favoriser le financement de multiples projets dits de développement au sud Kivu initiés et gérés généralement par les cadres universitaires en passant par les ONG de développement des pays donateurs qui jouent le rôle des experts techniques et évaluateurs auditeurs des programmes et des fonds alloués.

Les actions de ces ONG visent à améliorer les conditions de vie des populations marginalisées. Les statistiques donnent les femmes moins instruites que les hommes, en même temps qu'elles n'accèdent pas à des niveaux avancés d'instruction et dans certaines options d'études qui puissent leur garantir une qualification et une vie professionnelle prestigieuse. Le droit à la propriété privée lui est refusé. Cette situation met en déphasage des pays qui disent aspirer vers l'état des droits, c'est-à-dire des pays où existent le droit de propriété et respect de la loi (Jacques Brasseuls, 2008, p.96). L'autre aspiration des états modernes après les indépendances et les longues années de dictature destructrice des aspirations légitimes de tout peuple est la démocratisation. Ces états cherchent à rattraper leur retard et s'engagent à s'inscrire dans l'organisation régulière des élections, à promouvoir la séparation de pouvoirs et à respecter les libertés individuelles. La démocratie, l'état de droit, la liberté économique et le développement se présentent alors pour les acteurs de développement comme des valeurs incontournables et indissociables. Les effets des projets de développement sur la participation des groupes discriminés comme les femmes, les paysans retiennent l'attention dans les évaluations.

² Politique d'ajustement structurel = Un programme d'**ajustement structurel** (terme dérivé de l'anglais *structural adjustment*) est un programme de [réformes économiques](#) que le [Fonds monétaire international](#) (FMI) ou la [Banque mondiale](#) mettent en place pour permettre aux pays endettés de sortir de leur [crise économique](#). Les mesures concernent notamment des dispositions législatives favorisant les [investissements étrangers](#), des dispositions de « [gouvernance](#) » contre la [corruption](#), une meilleure diffusion du savoir, un [système fiscal](#) plus incitatif aux initiatives et à la croissance économique et un encouragement de l'[innovation](#), l'amélioration des [infrastructures](#) selon des modes évitant le [clientélisme](#),

Ce contexte favorable à l'approche de participation communautaire doublé de celui politique de démocratisation de la RDC en 1990 libérant ainsi les expressions citoyennes participe aussi à la prise de conscience de certaines femmes instruites du sud Kivu à s'organiser et à prendre en charge la question de leur participation communautaire.

Mettant en avant le besoin de leur participation à la gestion de la chose publique, les femmes veulent briser leur confinement dans la sphère privée de ménage. Depuis les années 90, les ONG deviennent alors au sud Kivu comme un autre espace politique car d'expression des opinions et celui économique permettant de produire et de reproduire de revenus pour les acteurs de développement.

Un espace bien indiqué alors pour les femmes engagées d'introduire les débats et les besoins de la participation de la femme à la prise de décision au niveau de la sphère privée et celle publique de l'exercice du pouvoir institutionnel. Les ONG et l'exécution des projets de développement leur procurent alors un espace d'apprentissage du rôle de leader sans trop heurter les mœurs encore très réfractaires à l'affranchissement de la femme à jouer un rôle dirigeant.

Les interventions qui focalisent sur les rapports entre les membres de famille et les rapports sociaux de sexe présentent encore un caractère déviant et les femmes qui s'engagent sur cette voie sont stigmatisées et considérées comme des protestataires de l'ordre établi et qualifiées de déviantes.

Les actions de formation et d'information des femmes et du public sur les droits humains, ceux politiques, sociaux, culturels et économiques dans un contexte international favorable au réveil du leadership de la femme a fini au fil des années par amener les femmes rurales comme urbaines dans les projets de développement comme actrices et bénéficiaires de développement.

Les appuis matériels et financiers disponibilisés par les ONG internationales pour améliorer le revenu des femmes à la suite de l'apprentissage et l'exercice des petits métiers ont également contribué à éveiller la confiance dans le chef des femmes bénéficiaires.

La mise en application de l'approche genre fait alors référence à la discrimination positive³ dans le but de réduire les inégalités de genre et promouvoir la participation équilibrée des hommes et des femmes dans les projets de développement et dans la gestion de la communauté. Par conséquent, le besoin de renforcer les capacités des femmes à agir dans des cercles hétérogènes exigeant des aptitudes d'autorité amenant les acteurs intéressés à cibler les projets pilotés par les femmes engagées dans les actions de promotion de la condition et des droits des femmes.

De l'approche de l'intégration des femmes au développement (IFD) qui a vu se greffer dans des programmes des ONG, des programmes femmes, la vulgarisation de l'approche genre et développement (GED) connaît le premier terrain d'application dans l'autonomisation des certains programmes femmes des ONG. UWAKI ou Umoja wa Wanawake Wakulima wa Kivu devient vers début 1990 une organisation autonome après l'autonomisation du programme femme développé jusque-là au sein de l'ONG solidarité paysanne.

La première ONG d'initiative des femmes vit le jour au sud Kivu en 1993 dans l'effervescence de la déclaration de la démocratisation du pays par le régime décadent de feu Mobutu. Les initiatrices de cette ONG, (nous avons cité l'Association des Femmes Cadres pour l'Epanouissement Intégral de la Femme, AFECEF) mettent en cause dans leur texte fondateur le caractère paternaliste et statu quo des volets femme. Cette initiative répondit parfaitement au besoin de participation politique⁴ des femmes et les mobilisa autour des questions d'intérêt économique comme l'accentuation de l'inflation par l'introduction des grosses coupures de banque, celui politique comme l'exclusion des femmes de la décision au niveau familial et institutionnel, l'éducation des filles... Dans le cas d'UWAKI comme celui d'AFECEF, la qualité de leader de dirigeantes de ces associations furent prouvées, car elles exerçaient leur pouvoir et leur autorité sur un ensemble d'individus, à travers leurs actes et leurs décisions (Steven Sample, 2005, p 175).

Le leadership des femmes d'AFECEF s'exprima à travers des mobilisations des masses féminines sur des questions d'intérêt provincial et national. Forte de ce modèle, d'autres ONG se mettent en place, conçoivent et exécutent des projets qui transforment des conditions matérielles et relationnelles des femmes bénéficiaires.

³ Discrimination positive ne fait pas l'apologie de la médiocratie. Plutôt elle permet de prendre des mesures urgentes, spécifiques et limitées dans le temps pour renforcer les capacités d'un groupe donnée de la société en vue de réduire les inégalités et favoriser le développement harmonieux

⁴Micheline de Sève, Femmes, action politique et identité in Cahiers de recherche sociologique, n° 23, 1994, p. 25-39.

Le leadership consista à convaincre les autres à suivre de leur plein gré une nouvelle direction qu'ils ne suivraient pas tout seul (Steven Sample, 2005, p 176), les dirigeantes de différentes ONG féminines intervenant dans le milieu paysan à travers des groupes des femmes engagèrent un nombre relativement important des femmes rurales sur la voie d'actions de développement.

Les questions ci-après ont guidé notre recherche

- Notant le contexte discriminatoire des femmes à l'emploi et leur faible engagement communautaire, comment expliquer l'émergence des leaders femmes dans les actions de développement rural au sud Kivu?
- S'il est admis que l'approche communautaire a valorisé la participation des femmes rurales dans le développement, quelles ont été les actions des femmes leaders dans le développement rural ?

0.2.OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif global poursuivi par cet article est d'identifier et caractériser les interventions des femmes leaders du sud Kivu en faveur du milieu rural

De façon spécifique, nous voulons savoir :

- La nature des organisations que les femmes ont mises en place pour se positionner dans le développement rural
- La nature des actions déployées et leur effet sur le revenu des femmes paysannes et leur position sociale
- les changements introduits par les programmes et projets développés par les organisations des femmes sur la vie des femmes rurales bénéficiaires.

0.3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'action des femmes du sud Kivu dans le développement rural a été appréhendée à partir d'une enquête réalisée dans cinq organisations féminines de la place. Il s'agit d'Uwaki, Sarcaf, FFP ou fédération des femmes protestantes, d'AFEM ou Association des Femmes de Medias et du RFDP ou Réseau des Femmes pour les Droits et la Paix. Ces organisations ont en commun qu'elles sont initiées par les femmes et dirigées par elles. Leur ramification sur le terrain au niveau d'un certain nombre de territoires permet de saisir les effets de leurs interventions auprès des groupes des femmes qui s'identifient à la vision et mission de ces organisations et de leur leader. Leurs interventions inondent le milieu rural et focalisent également sur la transformation des rapports sociaux inégalitaires

A partir d'un questionnaire administré aux différentes responsables de ces organisations, nous avons recolté les informations relatives à leur origine, année de création, la mission et les objectifs poursuivis, leur rayon d'intervention et cibles privilégiées ainsi que leurs réalisations dans le milieu rural. Ces dernières ont trait aux transformations que leurs interventions ont permises sur le revenu et le statut de la femme.

Les données des enquêtes ont été saisies dans le tableur MS Office Excel 2007 avant leur analyse suivant la technique d'analyse de contenu (Ridolphe et Ghiglione, 1997, 1998, p.155).

La consultation des documents de ces organisations a été utile pour notamment comprendre le contexte de leur création, de leur évolution ainsi que leurs réalisations. Notre enquête nous a menés aussi à la division de la justice où sont enregistrées les organisations non gouvernementale œuvrant sur l'ensemble de la province ainsi qu'au territoire de Walungu, un des huit territoires sur lequel nous avons focalisé pour saisir les effets des actions des femmes sur le leadership des femmes. A ces deux niveaux, notre recherche visait les informations relatives à la position des femmes dans les ONG et les fonctions qu'elles occupent.

La documentation des ouvrages sur la thématique de leadership et celui de développement rural était inévitable et a permis de contextualiser ces concepts dans leur origine et dans leur mise en application en RDC et ailleurs.

L'action sociale (Laval Doucet, 1982)⁵ de ces leaders femmes et leurs organisations est suscitées par l'exclusion des femmes rurales et visent l'amélioration de leurs conditions de vie. Ce qui nous conduit à interroger les changements intervenus dans la vie des femmes en s'appuyant sur l'approche CAP, connaissances, attitudes et pratiques. 134 femmes et hommes du territoire de Walungu, réunis dans 20 focus groups ou groupes de discussion ont été appelés à identifier et à s'exprimer sur certains changements observables dans leur milieu et en rapport avec les filles et femmes. Ces focus group se sont tenus dans des agglomérations comme Kamanyola et Walungu centre ainsi que dans des espaces culturellement plus fermées de ce territoire.

⁵ Laval Doucet et Louis Favreau, *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université de Québec, 1992

CHAPITRE PREMIER :

CONSIDERATIONS GENERALES.

I.1. L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE AU SUD KIVU ET L'INTRUSION DES FEMMES

Laval Doucet et Louis Favreau (1992) engagent une analyse profonde sur les champs des pratiques en organisation communautaire tout en tentant au-delà de sa définition à apporter une compréhension suffisante du concept « communauté » dans la réalité de la société québécoise au Canada. Il se dégage de leur analyse que le concept « communauté » se réfère à l'espace géographique, aux intérêts partagés par un groupe de personnes mais aussi à la communauté d'identité. Dans ce dernier cas, ils notent la communauté des jeunes, des femmes ; ethniques, les personnes de troisième âge,

En définitive, ces auteurs définissent la communauté comme essentiellement une collectivité locale dont l'axe majeur renvoie aux classes populaires (et de la façon privilégiée les populations des quartiers pauvres des grandes villes ou des secteurs défavorisés des régions rurales), et à des groupes identitaires (jeunes, femmes, personnes âgées, communautés ethniques), à l'intérieur de ces classes. (L. Doucet et L. Favreau, 1992).

A la lumière de leur analyse, il apparaît que toute organisation communautaire découle d'une prise de conscience collective de son état déploré suivie d'une décision d'action. Il sied de signaler que cette conscience collective d'action peut être stimulée par un individu profondément engagé à la cause et qui s'inscrit dans une démarche de partage de sa vision et des stratégies d'action.

Nous reconnaissons donc avec Laval Doucet que cette décision d'action est, elle-même matérialisée par la définition d'une stratégie comme Cheminement à suivre pour renverser la situation indésirable. La définition de la stratégie se présente comme une condition sine qua non pour l'aboutissement de tout modèle en organisation communautaire en ce sens qu'elle permet de visualiser et de suivre l'interaction dynamique et planifiée de changement social entre les différents acteurs d'une communauté locale autour d'objectifs, des moyens, des ressources, d'échéances. Elle traduit l'idée d'un cheminement à longue durée qui exige une certaine détermination et un engagement.

Les auteurs ci-haut cités placent le groupe des femmes dans la définition d'une communauté du fait de leur identité sexuelle et des intérêts partagés découlant de leur situation commune d'exclusion et de discrimination

Au sud Kivu, au départ, l'organisation communautaire est en général l'œuvre de l'église catholique. Les confessions religieuses, surtout les catholiques, s'adonnaient à structurer quelques couches de la population. Ces premières organisations communautaires confessionnelles étaient plus soit de groupes de prière, soit des mouvements d'éducation de la jeunesse, réalisant aussi quelques œuvres de charité, comme ce fut le cas pour la légion de Marie, les mouvements Xaveri et Scout. L'organisation ci-dessus décrite n'intègre pas tout l'entendement de l'organisation communautaire comme celle découlant d'une prise de conscience collective de l'état déploré suivie d'une décision d'action, cette conscience collective d'action pouvant être stimulée par un individu profondément engagé à la cause et qui s'inscrit dans une démarche de partage de sa vision et des stratégies d'action en vue de changement de la situation déplorée (Laval Doucet et Louis Favreau, 1992).

Plus tard, la première institution d'enseignement supérieur qui fonctionna au sud Kivu, à savoir l'Institut Social Africain (ISA) et qui muera plus tard en Institut Social d'Etudes Sociales (ISES) puis Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de Bukavu injecta sur terrain des techniciens en développement rural qui initièrent des Organisations non gouvernementales de développement (ONGDs). Ces techniciens de développement rural, formés pour concevoir et gérer des projets communautaires trouvèrent un environnement international propice pour faire valoir leur expertise. Ils s'imposent directement comme ces acteurs privilégiés pour garantir l'appropriation des projets par les bénéficiaires ainsi que leur durabilité dans la nouvelle perspective de la politique internationale des années 1990 de la réorientation de l'aide au développement vers les projets de développement communautaires.

Quelques organisations non gouvernementales de développement d'initiative nationale virent le jour au Sud Kivu. C'est le cas de Solidarité Paysanne, Travail sur le Terrain (TST), Promotion des Initiatives Locales (PIL), Pain pour les Déshérités (PLD), SOCODEFI (Société Coopérative pour le développement de Fizi), Action pour le Développement Intégré au Kivu (ADI-Kivu), etc.

En même temps, « l'oubli » prolongé constaté des femmes dans les projets de développement et qui explique l'apparition des concepts d'intégration des femmes aux projets de développement, de genre et développement est stigmatisé. Les projets de développement ne viennent plus seulement répondre aux besoins

pratiques des hommes et des femmes mais bien plus, ils sont appelés à améliorer les rapports de pouvoir entre les deux sexes.

La participation des femmes dans les ONG des hommes se fit aussi sous la pression des donateurs. Les femmes étaient généralement responsabilisées pour le programme ou volet femme. Certaines ONGD durent accorder l'autonomie aux programmes femmes qui en étaient des composantes. Les composantes femmes devinrent aussi des ONGDs. C'est le cas, comme déjà dit d'Umoja wa Wanawake wa Kivu (UWAKI) affranchie par Solidarité paysanne depuis le début des années 90 et qui focalisent ses interventions sur l'amélioration des conditions des femmes rurales.

Depuis lors, l'action sociale de promotion de la femme est aussi l'œuvre des femmes elles-mêmes. Saisissant l'opportunité de la démocratisation du pays en début de 1990 et du besoin de participer au débat national (conférence nationale souveraine, CNS) et à d'autres enjeux nationaux liés à la libéralisation politique, certaines femmes instruites conscientes de leur responsabilité d'agir pour promouvoir les droits des femmes, s'organisent en Association des Femmes Cadres pour l'Epanouissement intégral de la Femme (AFECEF en sigle) et réussit à mobiliser les femmes et les organisations des femmes autour de la cause de la participation politique de la femme et à d'autres questions de l'heure d'intérêt provincial et national. Ce fut le début de l'action collective (Jean Etienne, 2008) des femmes dans la ville de Bukavu.

L'action collective des femmes était motivée par le besoin de s'exprimer sur les questions de l'heure et qui étaient à la fois économique (la démonétisation et l'introduction dans l'économie de grosses coupures,), politique (le remplacement du parti unique par le multipartisme) et sociale (des inégalités criantes entre les individus et entre les provinces et la capitale, le milieu rural et urbain, le non-paiement régulier des salaires des fonctionnaires).

L'Association des Femmes Cadres pour l'Epanouissement Intégral de la Femme, AFECEF en sigle saisit cette opportunité pour mobiliser les femmes de toutes couches à cet effet et se présenta comme une organisation communautaire avec mission d'informer et de former les femmes sur les causes de leur discrimination et sur leurs droits humains. AFECEF, la première initiative d'ampleur de ce genre était pilotée par les femmes jouissant d'une certaine position professionnelle et qui s'engageaient à susciter l'intérêt de la femme à participer à la gouvernance de sa communauté où qu'elle se trouve.

La commémoration de la journée du 8 mars 1993⁶ a servi de stimulus pour cristalliser la première action collective d'envergure des femmes du sud Kivu inscrite dans la revendication de plus de participation à la gouvernance de différents espaces de pouvoir. Le 8 mars va demeurer longtemps encore le cadre d'expression unique des associations de femmes de Bukavu et de l'ensemble du sud Kivu sur les besoins de genre.

L'initiative pour la promotion des droits des femmes qu'incarnait AFECEF et qui était portée principalement par les femmes tranchait net avec les organisations ci-dessus décrites, mise en place au sein des ONG d'initiative masculine.

Plus tard, au début de la guerre en août 1998, le RFDP récupéra cette mission. Depuis 1999, l'action sociale du RFDP consiste à assister les femmes rurales et urbaines exclues de l'éducation, de la participation à la décision et des victimes des violences sexuelles. Notons que les interventions du RFDP visent à réduire les inégalités conjoncturelles et structurelles entre les hommes et les femmes (RFDP, 2012). Le RFDP combine en même temps l'approche consensuelle et celle conflictuelle (Doucet et Favreau, 1992) dans ses interventions d'informations des femmes sur leurs droits et leur condition et dans ses actions de plaidoyer et lobbying visant à influencer le changement dans le sens souhaité.

L'action sociale a joué un rôle dans la réalisation de cet objectif de participation des femmes. En tant que groupe marginalisé, les femmes se sont organisées en vue de se conscientiser mutuellement et de conscientiser les autres groupes d'influence sur ce besoin de participation politique qui n'est pas toujours perceptible par elles comme un besoin stratégique susceptible de faire évoluer leur position dans la société.

I.2. L'ACTION DES FEMMES LEADERS DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Dans la structuration des ONG de développement qui émergent et gagnent le terrain au sud Kivu à partir des années 1990, l'animation des volets ou programme femme est généralement confiée aux femmes, avons-nous noté. Ces dernières sont recrutées sur base de leur cursus académique, souvent elles sont diplômées de l'ISDR, donc formées pour les animations de groupes et du milieu rural.

Généralement Jeune et ambitieuse, et femme, donc susceptible de sensibilité pour sortir les autres femmes des conditions jugées désagréables, leur motivation est à la hauteur des problèmes de cette cible qui attire désormais l'intérêt des acteurs de développement.

Ces acteurs de développement représentent une certaine élite intellectuelle qui met en place des organisations non gouvernementales de développement. « Le développement », (son langage, ses

⁶ Voir en annexe différents thèmes à l'occasion du 8 mars, journée internationale de la femme

infrastructures, ses crédits, ses ressources, ses hommes,...) est entendu ici comme un ensemble de processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation sociale ⁷

Il est important de noter que les femmes sont aussi intégrées dans les actions des ONG à l'époque avec cette exaltation de développement comme un engagement volontariste.

Les résultats de l'action du leadership des femmes sur le développement rural au sud Kivu se résument en termes d'**organisation des femmes et renforcement de leur leadership ainsi que d'amélioration d'accès et de contrôle des ressources.**

I.2.1. L'ORGANISATION DES FEMMES ET LE RENFORCEMENT DE LEUR LEADERSHIP

La première action pour intervenir dans le développement rural passe par la création des ONG de développement, cadre privilégié par le contexte international d'aide au développement et celui national de la libéralisation des associations et de turbulence dans l'accouchement de la démocratie. Nous nous sommes intéressées à cinq organisations des femmes dirigées par les femmes et qui se ramifient sur plusieurs territoires. Il s'agit d'Uwaki, AFEM, Fédération des Femmes Protestantes, SARCAF et RFDP. Toutes ces organisations naissent entre les années 1989 et 2003, à l'exception de la Fédération des Femmes Protestantes qui voit le jour en 1977. Il s'agit d'une branche féminine d'une association confessionnelle au sud Kivu; l'Eglise du Christ au Congo. Les confessions religieuses ont été les premières à implanter les organisations communautaires dans notre milieu et le besoin d'encadrement des femmes débouchait sur la mise en place des structures spécifiques.

Si cette dernière organisation est créée avec l'objectif de soutenir l'épanouissement des actions de l'église, les organisations laïques d'initiative des femmes s'assignent les objectifs inscrits dans le développement communautaire par le biais de renforcement des capacités intégrales de la femme afin de la rendre actrice et sujet du développement.

Les objectifs principaux se résument dans la lutte contre les inégalités exprimées dans les normes coutumières et légales, les inégalités quant à l'accès et au contrôle des ressources économiques et celles politiques, relatives à la représentation et à la participation politique en général, notamment dans la gestion des conflits.

L'approche genre préconisant l'action collective dans la réalisation des objectifs de transformation des relations sociales inégalitaires, l'action des organisations des femmes passe par les groupements et regroupements des femmes rurales.

La démarche de ces organisations des femmes s'inscrit aussi dans la nouvelle politique internationale que nous avons déjà signalée ci-dessus relative à la réorientation de l'aide au développement. Réorientation qui présente désormais l'organisation communautaire comme une alternative à la débâcle des états à répondre aux besoins de leurs membres.

Ces organisations des femmes leaders s'engagent donc à développer dans le chef des femmes rurales marginalisées une conscience collective sur leurs conditions en tant que femmes et en tant que femmes résidant en milieu rural, conditions jugées de déplorables et qu'elles s'investissent à faire changer et à contribuer à changer.

Quant au Profil des femmes engagées dans les organisations de développement et les fonctions occupées

Des résultats des trois focus group mixtes composés des hommes et des femmes organisés à Kamanyola et à Walungu centre, révèlent les critères pour qualifier une femme de « développée ». Il s'agit de : les études et le travail, le mariage et la famille, la considération dans la communauté, le pouvoir économique, la bonne conduite vie et mœurs. Ils ont tous reconnus que les qualités personnelles de la femme développée occupent une place prépondérante dans sa réussite avant les facilités bénéficiées de la famille et celles bénéficiées de la société en général. Les femmes leaders de ces cinq organisations de notre enquête sont à 60 % de formation d'études supérieures. Ces focus group ont en outre révélé que dans leur milieu respectif, 20 à 40 femmes remplissent ces critères qui permettent de qualifier une femme de « développée ».

En ordre décroissant, ces femmes s'adonnent aux activités agricoles, celles de l'église, des ONG et associations ; d'autres sont des fonctionnaires de l'état.

Les ONG et associations sont devenues au-delà des espaces d'expression de la citoyenneté sociale et politique des femmes⁸, des cadres pourvoyeurs des emplois pour certaines femmes.

⁷ Jean Pierre Olivier de Sardan, Anthropologie et développement, essai en socio anthropologie du changement social, éditions karthala, 1995, p 7

⁸Micheline de Sève, Micheline de Sève, Femmes, action politique et identité in Cahiers de recherche sociologique, n° 23, 1994, p. 25-39.

Tableau 1 : Position de la femme dans les organes de décision de 265 organisations communautaires répertoriées à la Division provinciale de la Justice à Bukavu

N°	Position de la femme/organes de décision	Effectif	%
1	Aucune	133	42,1
2	Membre fondateur	32	10,1
3	Présidente du CA	28	8,9
4	Trésorière	25	7,9
5	Conseillère	21	6,6
6	Membre du CA	18	5,7
7	Coordinatrice	12	3,8
8	Vice-présidente du CA	12	3,8
9	Non définie	9	2,8
10	Secrétaire Exécutive	5	1,6
11	Chargée des programmes/projets	4	1,3
12	Caissière	4	1,3
13	Secrétaire Adjoint	2	0,6
14	Administration et finances	2	0,6
15	Représentante	1	0,3
16	Secrétaire comptable	1	0,3
17	Vice coordinatrice	1	0,3
18	Secrétaire	1	0,3
19	Secrétaire rapporteuse	1	0,3
20	Chargée des relations publiques	1	0,3
21	Trésorière Adjointe	1	0,3
22	Chargée du genre	1	0,3
23	Assistante sociale	1	0,3
	Total	316	100

Le tableau 1 montre que sur les 265 organisations communautaires et/ou ONG répertoriées à la Division provinciale de la justice à Bukavu, dans 133 organisations la femme n'occupe aucune position dans les organes de décision. Notons que dans 107 organisations, on la retrouve dans un poste de décision, soit 30 %, parmi lesquelles 11% agissent au niveau de l'exécutif de l'organisation comme agent salarié.

Il faut noter que certaines organisations communautaires et/ou ONG brandissent la femme ou la fille dans leurs dénominations ou domaines d'intervention juste comme stratégie d'attirer le financement, sans que cette dernière ne participe à la décision et que leurs interventions ne visent l'amélioration de la position sociale de la femme

CHAPITRE DEUXIEME :

L'IMPACT DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS FEMININES SUR LA VIE DES FEMMES RURALES BÉNÉFICIAIRES.

Avec la mise en œuvre de l'approche de développement communautaire, les interventions des ONG passaient à travers les groupes ou les organisations paysannes pour ce qui est de milieu rural. Les femmes ont été ainsi structurées autour des champs communautaires, de l'épargne et le crédit, des ouvrages communautaires comme des puits d'eau, des dépôts de stockage, de plaidoyer en faveur des droits des femmes, d'écoute radiophonique, des initiatives de formation et d'information... La gestion de ces activités et de l'organisation plaça un nombre de femmes dans le rôle de leadership.

II.1. ACQUISITION DES BIENS MATERIELS ET AVANCEMENT DE POSITION SOCIALE

Les résultats de terrain ont dégagé une série d'indicateurs de changements observables chez les femmes rurales suite aux programmes développés par les organisations d'appui et autres initiatives des femmes à la base. Indistinctement, il s'agit de :

- Femmes disposant des champs et intrants (élevage crédit)
- Femmes disposant de dépôts pour leurs produits
- Entreprise et initiatives économiques des femmes
- Auto prise en charge par les femmes et leur autonomisation
- Capacités des femmes à mener de lobbying
- Intégration de genre dans leurs actions
- Réduction de la prévalence des violences sexuelles
- Implication des hommes dans les questions des violences sexuelles et basées sur le genre, VBSG
- Accroissement du nombre de femmes ayant brisé le silence pour dénoncer les violences
- Accroissement du nombre des femmes nommées aux postes de responsabilité
- Femmes alphabétisées assumant des responsabilités dans les Mutuelles de Solidarité, les MUSO et dans les Comités d'Alerte pour la Paix, CAP⁹
- Présence des femmes ressources
- Femmes para juristes formées
- Femmes formées agissant dans la transformation des conflits
- Femmes ressources utilisées par d'autres organisations

Tous les indicateurs laissent dire que le leadership de la femme rurale s'est amélioré, car de plus en plus, certaines femmes rurales occupent une position leader, c'est-à-dire celui d'exercer son influence et son autorité sur un certain nombre de personnes. Ces indicateurs se rapportent au développement des capacités personnelles de la femme, à l'acquisition des compétences d'action sociale et celle d'entreprendre ainsi qu'à l'accès et au contrôle des ressources. Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur le leadership associatif des femmes dans un milieu rural, notamment le territoire de Walungu.

⁹Le comité d'Alerte pour la Paix, CAP est une organisation communautaire des femmes qui militent pour les droits humains des femmes, se positionnant dans leur communauté comme des activistes des droits humains et interlocutrices pour la construction de la paix ; ces structures suscitées par le RFDP se retrouvent dans quatre territoires parmi les huit que compte la province du sud Kivu, plus la ville de Bukavu.

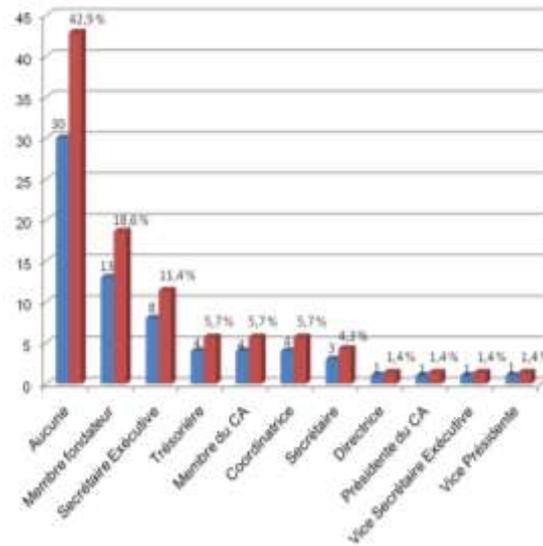


Figure 2: Position de la femme dans les organes de décision de 62 organisations communautaires répertoriées au Bureau du Territoire de Walungu

La figure 2 indique que sur les 62 organisations communautaires répertoriées au Bureau du Territoire de Walungu ; environ 43, soit 42,9 % des femmes n’occupent aucune position dans les organes de prise de décision ; seul 18,6 % des femmes participent à la création d’organisation communautaires comme membres fondateurs ; 11,4 % occupe la position de Secrétaire Exécutive ; 5,7 % des femmes sont des Trésorières ou Membre du CA dans les organisations ou ONG ; 4,3 % des femmes sont des Secrétaires ; et 1,4 % des femmes sont respectivement Présidente du CA, Directrice, Vice-secrétaire Exécutive du CA, Vice-présidente.

II.2. AMELIORATION DE L'ACCES ET DE CONTROLE DES RESSOURCES,

De tout temps et dans toute société, nous observons qu'il se développe des activités de production, celles de reproduction et celles relatives à la préservation de la vie communautaire. Il se note une dynamique dans la participation des hommes et des femmes, des jeunes et des adultes dans ces différents types d'activités, selon le temps et d'une société à une autre. Cependant, la discrimination est manifeste dans l'accès et le contrôle des ressources de la société qui sont les ressources économiques (celles relatives à la production des biens et des services, à leur transformation et leur distribution), les ressources politiques (celles relatives à la gestion de la cité et à la représentation (Céline Spector)¹⁰ de ses intérêts), la ressource temporelle qui a aussi de plus en plus une valeur monétaire.

Nan Lin définit les ressources comme « *des biens dont la valeur est déterminée socialement et dont la possession permet à l'individu de survivre ou de préserver des acquis. Il n'ajoute que les valeurs* Sont des jugements normatifs sur ces biens qui, pour la plupart des sociétés, correspondent à la richesse, au statut et au pouvoir. En liant le concept de ressource à celui de réseau social, l'auteur met en lumière que l'accès et l'utilisation des ressources corrèle avec des positions occupées dans le réseau social »¹¹.

II.2.1. Les limites à l'accès et au contrôle des ressources par les filles et les femmes

L'analyse de genre sur les données de base établit qu'il y a une importante différence d'accès entre les hommes et les femmes dans les trois catégories clés des ressources :

Si les Ressources économiques productives : terre, crédit, revenu en espèces, emploi sont encore à ce jour peu accessibles au paysan, elles le sont encore moins pour la paysanne. Les femmes peuvent cultiver les champs familiaux mais ne peuvent pas décider sur leur affectation, les aliéner c'est-à-dire décider de les louer, hypothéquer, céder ou vendre.

Ces mêmes inégalités sont manifestes et criantes quant à l'accès aux ressources d'ordre politique (éducation, information, représentation,...). Le faible accès et contrôle de ces ressources politiques renforce le faible accès et contrôle des ressources économiques.

A par les décisions sur les achats liés aux besoins quotidiens du ménage et la nourriture à préparer chaque jour pour lesquelles la principale décision revient à la femme respectivement à 31,5 % et 57,4 %, pour les autres décisions dans le ménage, le mari est le principal décideur. Il s'agit des soins de santé, des grosses dépenses du ménage, des visites aux parents,...¹² Au-delà du ménage, il est rarement admis de confier le rôle de représentation à la femme. Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous et qui concernent les élections législatives nationales pour l'année 2011 le démontrent aisément.

¹⁰Céline Spector, *le Pouvoir, textes choisis et présentés*, GF Flammarion, Paris, p 221

¹¹Lin Nan. Les ressources sociales : une théorie du capital social. In: *Revue française de sociologie*, 1995, 36-4. Analyses de réseaux et structures relationnelles. Etudes réunies et présentées par Emmanuel Lazega. pp. 685-704.
http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_4_4424

¹²RDC, *Eliminer la pauvreté en 2015, c'est possible, rapport pays 2010*, p 71

Tableau n° 2: Les femmes enrôlées sur les listes électorales et candidates par circonscription électorale du sud Kivu¹³

N°	Circonscription électorale	Nombre des Candidats	Nombre des Candidates	Enrôlés	% Hommes	% Femmes	Siège	Femmes élues
1	Bukavu-ville	152	21	290.069	46,96	53,04	05	0
2	WALUNGU	95	07	265.963	42,64	57,36	04	0
3	KABARE	118	08	246.939	43,34	56,66	04	2
4	KALEHE	119	07	248.230	47,39	52,61	04	0
5	IDJWI	18	01	95.074	45,43	54,57	01	0
6	UVIRA	125	08	297.624	46,45	53,55	05	0
7	FIZI	76	05	191.550	47,91	52,09	03	0
8	MWENGA	113	08	240.826	50,92	49,08	04	0
9	SHABUNDA	71	06	146.685	51,70	48,38	02	0
TOTAL		887	71	2.022.962	46,64	53,36	32	2

Ce tableau révèle une forte disparité entre le nombre de femmes enrôlées aux élections législatives nationales de 2011 et celles élues. En effet, sur 53,36% des femmes enrôlées dans la province du sud Kivu, seules 2 femmes sont élues sur 32 sièges à pourvoir. Le territoire de Walungu présente le pourcentage le plus élevé des femmes enrôlées. Sur 57,36% des femmes enrôlées et sur 4 sièges à pourvoir, aucune femme n'a été élue. Les organisations des femmes dénoncent régulièrement le manque de la représentation des femmes dans les institutions et tentent de l'expliquer par l'absence de volonté politique qui serait traduite par l'inexistence de l'adoption des mesures affirmatives qui permettraient de réduire rapidement les inégalités entre les sexes dans l'accès à la ressource politique.

La résistance du pouvoir congolais à intégrer les femmes dans l'espace de prise de décision fait le lit à la persistance des inégalités de genre et se révèle un frein considérable au développement humain. Car les calculs de l'indice de développement humain retiennent l'indice de participation de la femme avec ses composantes qui sont : le pourcentage de sièges parlementaires détenus par les femmes (1), le pourcentage de postes législateurs, de hauts fonctionnaires et de cadres occupés par des femmes (2), le pourcentage de postes professionnels et techniques occupés par des femmes (3), le rapport salaire estimatif des femmes et salaire estimatif des hommes (4), l'année où les femmes ont reçu le droit de voter et celui de se présenter (5), l'année où une femme est devenue pour la première fois présidente du parlement ou d'une de ses chambres (6), le pourcentage des postes ministériels occupés par des femmes (7)¹⁴.

¹³Commission diocésaine Justice et Paix, archidiocèse de Bukavu, Etude de base sur la participation de la femme à la gouvernance au Sud-Kivu, 2012, rapport, p 1.

¹⁴PNUD, rapport mondial sur le développement humain, 2009, p 206.

Divers rapports montrent que plus l'écart pour l'accès aux ressources entre les hommes et les femmes, les ruraux et les urbains est faible, plus les pays ne sont " prospères et économiquement compétitifs ".

La réduction ou mieux la suppression des inégalités entre groupes d'individu mais aussi selon le lieu de résidence, quant à l'accès à l'éducation, à la santé et au revenu, trois dimensions importantes de l'indice de développement humain, positionne bien le pays dans le classement relatif au développement humain.

En outre, le temps de la femme n'est pas apprécié comme étant une ressource. Les experts, les agents de développement, les confessions religieuses, les représentants des gouvernements, des compagnies et des institutions internationales, tous colporteurs du capitalisme ont rendu invisible le travail des femmes bien qu'il soit reconnu que la subsistance de la famille repose sur elle. Il est évident que cette façon de considérer le travail des femmes comme du non travail a servi et continue de servir les intérêts de ceux qui en bénéficient et à déterminer les rapports de production dans la société congolaise en général et celle de Walungu en particulier.

Ces activités dites de développement qui peuvent occuper les femmes pendant deux à 24 heures par semaine¹⁵ viennent s'ajouter à celles qu'elles consacrent au niveau des églises. 72 à 80 heures par mois¹⁶ sont consacrées aux activités de l'église par la femme, sans compter les apports en termes d'argent et en nature en termes des denrées alimentaires collectées parmi les membres ou en dehors dans des familles confondues.

II.3. L'ACTION SOCIALE DES FEMMES LEADERS FAVORISE L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ET DU CONTRÔLE DES RESSOURCES PAR LES FEMMES À LA BASE

L'accès à la représentation est recherché par les femmes dans différents domaines dont celui politique à travers les candidatures que les femmes présentent aux élections.

Tableau n°3 : Evolution de l'expression de la citoyenneté politique par les femmes du sud Kivu

Entité	Législatives nationales			Législatives provinciales		
	2011			2015		
	Nbre tot candidats	Candidates	%	Nbre tot candidats	Candidates	%
Bukavu	152	21	13,8	200	26	13
Walungu	95	07	7,3	147	16	10.8
Kabare	118	08	6,7	166	17	10.2
Kalehe	119	07	5,8	116	12	10.3
Idjwi	18	01	5,55	32	01	3.1
Uvira	125	08	6,4	158	25	15.8
Fizi	76	05	6.5	111	11	9.9
Mwenga	113	08	7	120	08	6.6
Shabunda	71	06	8,4	91	17	18.6
Total	887	71	7,4	1141	133	11,6

Source : notre enquête

La juxtaposition des données relevant l'expression de la citoyenneté politique par les femmes à travers les législatives nationales de 2011 et celles provinciales qui devaient avoir lieu en 2015 ne visent que d'en dégager la tendance évolutive. 133 femmes et filles se sont présentées comme candidates aux élections en 2015, soit 11,6 % contre 71 en 2011, soit 7,4 %, L'évolution est d'environ 4,2 % au cours de 4 ans. Ceci démontre que les femmes se préoccupent d'accéder et de contrôler la ressource politique par leur entrée dans les institutions.

Les données récoltées dans 10 des 16 groupements du territoire de Walungu à travers 20 focus groups qui avaient réuni 73 femmes et 64 hommes, donnent les critères pour qualifier une fille ou une femme de « développée ». 100% des focus group ont cité les études dont 50% en première position, 95 % ont cité le travail dont 45 % en 3 ème position, 40 % en seconde position et seulement 10 % en première position. Il s'agit en ordre d'importance de : les études et le travail, le mariage et la famille et enfin la considération dans la communauté. Parmi les facteurs qui ont permis le développement ou l'épanouissement social de la fille, 100 % de focus group placent les caractéristiques personnelles de cette dernière en première position, tandis que 95 % placent les facilités respectivement en deuxième et troisième position.

¹⁵Source : notre enquête à Walungu

¹⁶ Nos calculs faits ensemble avec les interviewés

L'idée dominante dans les 20 focus group révèle qu'il est acceptable que la fille et/ou la femme de posséder un petit élevage de chèvre et de gérer un kiosque, un magasin ou une boutique ; 95 % estiment qu'elle peut être propriétaire de terre, d'une maison ; tandis que 90 % pense qu'elle peut posséder une vache, 75 % un porc. 10 % seulement sont d'avis qu'elle peut jouir d'un véhicule, d'une moto ou vélo. 10 % des focus group estiment qu'elle peut être députée ou représentante du peuple tandis que près de 11 % pensent qu'elle peut être ministre pendant que 100 % de ces focus group pensent qu'elle peut se porter candidate aux élections. 10 % estiment qu'elle peut être avocat, magistrat ou professeur. Un peu plus de 40 % pensent qu'elle peut remplir les fonctions de commandant de police et/ou de l'armée. Environ 22 % pense qu'elle occuper des fonctions de Maire, de bourgmestre, de chef de Division dans l'administration publique pendant que 85 % estiment qu'elle peut occuper les fonctions d'inspectrice, de préfet et de directrice d'école. Une fille ou femme chef d'orchestre est connu et accepté par 25 % des focus groups. L'exercice du commerce à l'étranger par une fille ou une femme est rejeté par 90 % des focus group tandis que 100 % d'eux admettent le fait pour une femme mariée de revenir aux études. 95 % voit bien une femme qui exerce comme médecin.

De plus en plus, les membres des communautés, hommes et femmes confondus placent les études au premier plan de besoin et sont d'accord que les deux sexes devraient accéder de façon égalitaire à l'enseignement primaire et secondaire. L'exercice du travail qui sous-entend une qualification qui permet l'accès à des revenus substantiels découle de la satisfaction du besoin de la scolarité. L'engouement des filles et femmes de tout âge à l'alphabétisation dénote ce besoin manifeste de recherche de l'information pour améliorer la qualité de la vie. Les organisations des femmes ont apporté certaines réponses à ce besoin. A titre d'exemple, plus de 3000 filles et femmes ont bénéficié de l'alphabétisation fonctionnelle au droit au courant de trois dernières années à travers des projets mis en œuvre par le RFDP.

Les femmes sont actuellement très nombreuses dans le petit commerce et certaines acquièrent leur capital de départ dans les Muso¹⁷. Le RFDP et Sarcaf accompagnent à ce jour respectivement 92 et 44 MUSO.

CONCLUSION

Nous concluons en disant que le leadership des femmes se renforce au fil des années et son action sur la vie des femmes rurales est palpable tant au niveau de la superstructure, celle de l'idéologie de la transformation des relations inégalitaires que celle de l'infrastructure permettant aux femmes et aux ménages ruraux d'accéder aux ressources économiques et sociales.

Depuis la vulgarisation de l'approche genre, les femmes sont de plus en plus prises en compte par ces projets de développement. Nous avons noté que de plus en plus la majorité de ces projets de développement ciblent les femmes qui constituent la majorité de la population et celle rurale. Ils permettent à quelques femmes de réaliser des activités génératrices de revenu, de gérer des petites unités de production et des micros entreprises, d'accéder à l'information liée à leurs activités agricoles, artisanales et sur les droits humains,...

Une autre raison pour laquelle ces projets focalisent sur les femmes est le fait de leur marginalisation généralisée dans les sociétés dites patriarcales et même quand des progrès sont observés en matière de développement car les projets de développement exécutés dans la province du sud Kivu n'œuvrent pas pour bousculer les structures du système patriarcal identifiées ci-dessous par Manon Tremblay

« Le patriarcat - système de structures et de relations sociales dans lequel les hommes dominent et oppressent les femmes - repose sur six structures : l'emploi, le travail domestique, la culture, la sexualité, la violence et l'État. Bien qu'autonomes, elles interagissent les unes sur les autres pour donner lieu à différentes formes de patriarcat, dont le patriarcat privé et public constituent les pôles d'un continuum. Le travail domestique est la structure dominante du patriarcat privé, caractérisé par une appropriation individuelle des femmes dans la famille et leur exclusion de l'espace public. L'État et le travail salarié sont les structures majeures du patriarcat public, qui implique une appropriation collective des femmes par leur ségrégation et leur subordination dans la sphère publique »¹⁸.

La persistance du système patriarcal fait que malgré le ciblage des femmes par ces organisations de développement et celles communautaires n'induit pas d'effet très significatif sur l'image de la femme traduite par sa considération par elle-même et par la société globale. Il se remarque toujours les attitudes et

¹⁷ Mutuelle de solidarité, une pratique d'économie solidaire très populaire aujourd'hui dans le milieu paysan, notamment du sud Kivu, encadrée par les ONG

¹⁸ Manon Tremblay, Le système patriarcal à la base des inégalités entre les sexes, Revue québécoise de science politique, no 23, « Tendances de la science politique au Québec », hiver 1993. Mis en ligne sur Sisyphe, le 26 avril 2004

comportements de dévalorisation de son travail, de sa participation et son exclusion de l'espace de décision tant au niveau de la famille nucléaire, étendue que de l'espace publique des institutions.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. Rodolphe Ghiglione et Benjamin Matalon, Les enquêtes sociologiques, théories et pratique, Armand Colin, 1998,
- [2]. Jacques Brasseuls, Introduction à l'économie du développement, Armand Colin, 2008
- [3]. Yao Assogba, le paradigme interactionniste et le processus de développement communautaire : l'exemple des ONG en Afrique in revue canadienne d'études du développement, vol, IX, n°2, 1988
- [4]. Guy Rocher, « introduction à la sociologie générale. 3. Action sociale, édition HMH, Ltée, 1968.
- [5]. Steeve Sample, devenez un grand leader, 2012
- [6]. La Chine en Afrique, menace ou opportunité pour le développement ? Point de vue du sud, Alternatives sud, centre tricontinental, volume 18-2011/2
- [7]. Laval Doucet et Louis Favreau, Théorie et pratiques en organisation communautaire, Presses Universitaires du Québec, 1992
- [8]. Micheline de Sève, Femmes, action politique et identité in Cahiers de recherche sociologique, n° 23, 1994, p. 25-39.
- [9]. Céline Spector, le Pouvoir, textes choisis et présentés, GF Flammarion, Paris, 1997
- [10]. Lin Nan. Les ressources sociales : une théorie du capital social. In: Revue française de sociologie, 1995, 36-4. Analyses de réseaux et structures relationnelles. Etudes réunies et présentées par Emmanuel Lazega. pp. 685-704. http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_4_4424
- [11]. RFDP, les coutumes discriminatoires dans les chefferies de Ngweshe et Kabare, 2012
- [12]. Isabelle DROY, 1985
- [13]. Venantie Bisimwa Nabintu, Les conditions d'émergence de la solidarité entre femmes en période de crises en RDC, in Recherches africaines, l'Afrique et son vécu, Cerdaf, Bukavu, n°36, Janvier – Mars 2014.
- [14]. PNUD, rapport mondial sur le développement humain, 2009 RDC,
- [15]. PNUD, Eliminer la pauvreté en 2015, c'est possible, rapport pays 2010
- [16]. Commission diocésaine Justice et Paix, archidiocèse de Bukavu, Etude de base sur la participation de la femme à la gouvernance au Sud-Kivu, 2012

Annexe

- [17]. **Thèmes internationaux et nationaux des journées internationales de la femme**
- [18]. **Thèmes définis par les Nations Unies**
- [19]. 2016 : Pour un monde 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes.
- [20]. **2015 : Autonomisation des femmes – autonomisation de l'humanité : imaginez !**
- [21]. **2014 : Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;**
- [22]. Accès à la participation des femmes et des filles à l'éducation, aux formations, à la science et à la technologie y compris la promotion à l'égal accès des femmes au plein emploi et à un travail décent.
- [23]. L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous ?
- [24]. 2013 : une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes
- [25]. 2012 : Autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la fai
- [26]. - 2011: L'égalité d'accès à l'éducation, à la formation, aux sciences et aux technologies : vers un travail décent pour les femmes
- [27]. - 2010: Égalité des droits, égalité des chances: progrès pour tous
- [28]. - 2009: Les femmes et les hommes unis pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles
- [29]. - 2008: Investir dans les femmes et les filles
- [30]. - 2007: fin de l'impunité pour la violence contre les femmes et les filles
- [31]. - 2006: Les femmes dans la prise de décision
- [32]. - 2005: égalité entre les sexes au-delà de 2005: bâtir un avenir plus sûr
- [33]. - 2004: Les femmes et le VIH / SIDA\
- [34]. - 2003: égalité entre les sexes et les Objectifs du Millénaire pour le développement
- [35]. - 2002: Afghan Women Today: réalités et perspectives
- [36]. - 2001: Les femmes et la paix: Femmes Gestion des conflits
- [37]. - 2000: Les femmes unies pour la paix
- [38]. - 1999: monde exempt de violence contre les femmes

- [39]. - 1998: Les femmes et les droits de l'homme\
- [40]. - 1997: Les femmes à la table de la Paix
- [41]. - 1996: Célébrer le passé, la planification pour l'avenir
- [42]. - 1975: JIF célébrée par les Nations Unies
- [43]. .Thèmes nationaux, définis par le gouvernement et/ou les organisations locales du sud Kivu
- [44]. 1999 : Trop c'est trop : non à la guerre, à quand la fin de la guerre en RDC ? » ;
- [45]. 2000 : Journée de la femme sans femme à Bukavu »
- [46]. 2001 : Femme, partenaire pour la paix en RD Congo »
- [47]. 2002 : Intégration du genre dans le dialogue inter congolais » ;
- [48]. 2004 : Halte aux violences faites à la femme et à la jeune fille » ;
- [49]. 2005 : Femme, sécurité, justice et élection »;
- [50]. 2006 : La participation de la femme dans la prise des décisions par les élections » ;
- [51]. 2007 : Mettre fin à la violence faite à la femme par l'exigence de l'application de la loi » ;
- [52]. 2008 : Investir pour l'autonomisation des femmes et des filles » ;
- [53]. 2010 : Progrès pour tous par la parité homme-femme dans un Congo cinquantenaire » ;
- [54]. 2011 : Egal accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles à la formation, égal accès aux mêmes opportunités pour un Congo paritaire.
- [55]. 2012 : « Investissons dans les femmes rurales à la base pour garantir la réduction de la pauvreté, la paix et la modernité en RDC » ; « Autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la faim, le développement et les défis actuels »
- [56]. 2013 : Ensemble contre la guerre et les violences à l'égard des femmes et des filles en consolidant la paix et la justice en RDC
- [57]. 2014 : Ensemble contre les violences faites aux femmes et aux filles en consolidant la paix et la justice pour le développement de la RDC ».
- [58]. 2015 : *Autonomisation et participation politique de la femme congolaise*
- [59]. 2016 : Pour un monde 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes.

Par Bisimwa Nabintu Venantie “Le Développement Du Leadership Féminin Au Sud Kivu En RDC Et Son Impact Sur Le Développement Rural.” IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS) , vol. 22, no. 8, 2017, pp. 36–49.